

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 582

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Courrier de nos lectrices

Mme D. F. (Genève) à Jacqueline S. — C'est sûrement dans un moment de dépit que vous avez écrit ce que le Mouvement Féministe a publié. Il ne faut jamais commettre des erreurs psychologiques que nous reprochons tant à nos frères. Si le petit dépliant noir et rouge reçu dans chaque ménage, avant les votations a pu avoir un effet contraire à celui qu'il escomptait, votre lettre, à son tour, peut en faire autant ; elle décourage toute femme qui veut accomplir son devoir de mère, d'éducatrice et d'épouse au plus près de sa conscience. Ce n'est pas la présence aux réunions qui fera avancer d'un pouce la cause du féminisme. Quelle confiance pourra-t-on avoir en des électrices qui n'ont pas compris que leur premier devoir de femme est justement l'enfant, le foyer, la famille ! Comment voulez-vous qu'une femme qui ne réalise pas cela puisse un jour nous donner des lois justes et morales ? Le reste néanmoins féministe... et sûre de notre victoire finale.

Henriette à la même (N° 581). — Vous faites allusion à la conférence de M. Rappard pour la campagne suffragiste genevoise, mais vous n'en relevez pas un point qui m'a beaucoup frappée : la citation des débats de je ne sais plus quel Conseil patricien au début du XIXe siècle, qui estimait

nécessaire l'extension du droit de vote, alors réservé à un petit groupe de privilégiés, à un plus grand nombre de citoyens, « parce que, disaient ces magistrats dont les vues étaient vraiment larges, ceux-ci se désintéressent de la chose publique du moment qu'ils n'ont pas à agir pour elle ». Combien juste cette remarque ! et comme elle vaut pour nous autres femmes ! Je regrette de n'avoir pas eu en main plus tôt ce fait pour le citer à tous ceux qui m'assuraient que les femmes ne s'intéressaient pas au droit de vote ! Quoi de plus naturel dans les circonstances qu'on leur impose ? qu'on le leur donne, et l'on verra bien !

Une lectrice qui aime les précisions. — Deux questions à propos de l'article éditorial dans le dernier numéro du Mouvement :

1. Cet article dit (je cite textuellement) « et le parti radical nous étant par définition hostile ». Pourquoi « par définition », je vous prie ? y a-t-il dans les statuts de ce parti une disposition quelconque motivant cette attitude à notre égard ? Je serai bien aise d'être renseignée là-dessus.

2. Comment faire pour que les femmes suisses veulent vraiment le droit de vote ? puisque l'on va répétant que c'est seulement ainsi qu'elles l'auront ? (Je ne pose pas cette question aux seules suffragistes genevoises, mais à celles de toute la Suisse, qui sont intéressées également à la solution de ce difficile problème).

ponsabilité et la puissance qu'elles ont entre les mains.

Toutes les femmes ne peuvent pas aspirer à être une personnalité hors ligne telle que Mme Guisan, si ferme dans sa foi, si prompte d'intelligence, active socialement jusqu'au dévouement complet, ouverte à la poésie de la nature et de l'humanité, capable de tout comprendre et de rester elle-même, farouchement, malgré tout ce qu'elle comprenait. Mais chaque mère, dans la mesure de ce qui lui est donné, a la possibilité d'imprimer une direction à la vie de son fils, de lui donner pour ainsi dire une seconde naissance : celle de la vie spirituelle. Sans doute, il y a des cas tragiques où ce lien ne s'établit pas ou ne s'établit que très tard, alors qu'on ne s'y attend plus. Quelquefois l'enfant est particulièrement réfractaire. Le peu souvent, la mère n'a pas su comment s'y prendre ou s'est désintéressée de la tâche. Les femmes que ce devoir important préoccupe feront bien de lire avec attention l'ouvrage que nous signalons. Parmi des circonstances qui sont celles de notre pays et celle d'une génération particulière, elles y trouveront le reflet d'une inspiration maternelle essentiellement humaine et de la plus haute valeur.

Soyons reconnaissants à M. Bovet si — négligeant en apparence les activités secondaires de René Guisan, — il a réussi à mettre sous nos yeux l'homme lui-même, débordant de toutes les richesses qu'il avait reçues et que, à son tour, il a largement répandues autour de lui.

M. GAGNEBIN.

H. PONTET : *Michèle*, roman. Ed. « Petite collection Baconnière ». Neuchâtel.

Plus de « nouveautés » venant de France. Le livre suisse, roman ou autre, les remplace dans les vitrines des libraires. C'est juste. Est-ce un bien au point de vue littéraire ? Ici, il convient de faire quelques réserves, car le médiocre se glisse trop souvent parmi les « valeurs » réelles, et nous aimerions voir MM. les éditeurs prêter un soin tout particulier à leur choix pour que le niveau

toynennes des femmes genevoises, et qui sait même ? de toutes les femmes suisses ensuite.

J'estime qu'aucun homme d'esprit vraiment démocratique ne peut se réjouir du résultat de cette votation. Car l'expérience le prouve : plus une mentalité masculine est démocratique, plus lui est naturelle la conception du suffrage féminin. C'est pourquoi nous, femmes, avons toutes les raisons du monde d'écouter avec un certain scepticisme ces hommes qui déniaient aux femmes le droit de faire entendre leur voix dans les affaires publiques, et qui d'autre part les couvrent de fleurs en public là où il ne s'agit que d'assumer des devoirs, d'autres devoirs encore, et toujours des devoirs !...

...Mais il doit être certainement difficile de renoncer à des privilèges que l'on a seulement hérités et pour lesquels l'on n'a pas lutté soi-même !

Dans la Libera Stampa (Lugano), Mme F. Volontieri, publiant un article, dans lequel elle rapporte des fragments de discours prononcés à la Constituante tessinoise de 1921, lorsque avait été présentée une motion sur le vote des femmes, cite cette lettre d'une femme parue dans une feuille locale :

...La femme qui travaille n'est-elle pas l'égale de l'homme qui travaille ? Son devoir de fonder une famille ? mais combien d'entre elles ont dû renoncer à la douceur et à la satisfaction d'avoir une famille à elles, parce qu'une tâche lourde vis-à-vis de leurs parents pesait déjà sur leurs épaules ? La femme a droit à une meilleure justice parce qu'elle paye ses impôts comme les hommes, et qu'aucune exception ni faveur ne lui est faite en considération de sa situation inférieure à celle de l'homme. Sa vie, rendue ardue par d'innombrables difficultés, est toujours plus dure pour la femme

de la production se maintienne à une hauteur plus qu'honorable. Nous tenions à faire cette observation d'ordre général à la fin d'une année qui, à tous égards, risque fort d'être suivie d'une autre plus difficile encore.

« Le drame d'une famille », c'est le sous-titre de *Michèle*, qui vient de paraître dans les Editions de la Baconnière. Le démon de midi surprend en effet, pour le bouleverser, le paisible bonheur de M. et Mme Gabarin et de leur fille Michèle. L'ennemie s'est introduite au foyer uni sous la forme d'une ravissante jeune fille... et le chef de famille a cédé, après une lutte un peu courte peut-être, vu son passé et l'homme qu'il était ou qu'on le croyait être, et surtout, avec incroyablement peu de remords — ou des remords bien tardifs — à la pensée de sa première épouse, d'ailleurs presque trop parfaite. Michèle est certainement plus vraie dans sa longue rancune et son désenchantement en face de la vie. M.-L. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, novembre 1940.

Mesdames et chères collègues,

Vous trouverez ci-joint le rapport de notre Comité, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale qui vous remettra en mémoire notre session. Les missions qui nous ont été confiées à cette occasion, ont été remplies et les résolutions votées ont été envoyées au Conseil Fédéral et à la presse ; nous n'en n'avons cependant reçu aucun écho.

Au sujet des internés en Suisse, nous avons obtenu les renseignements suivants : Le commandement de l'Armée, division des internés, s'est adressé à tous les offices cantonaux de guerre en les priant d'organiser dans leur canton une collecte des articles les plus indispensables aux

qui travaille, appelée à des sacrifices qui justifient un traitement égal à celui de l'homme.

Notre confrère, le Schw. Frauenblatt reproduit d'après la Zürcher Illustrierte Zeitung, une série d'articles amusants, si elle ne prouvait pas la désolante superficialité des arguments dont se gargarisent tant de gens ! — d'opinions contraires au vote des femmes accompagnant des croquis de types genevois :

...Voici un gros bonhomme, chauffeur de taxis, qui s'écrit : « Qu'on veuille les nommer dans des Comités, ce n'est pas leur affaire. L'essentiel est qu'elles fassent le ménage ». — Voici une conversation croquée devant la poste centrale : l'un des deux interlocuteurs, les mains enfoncées dans ses poches, dit à l'autre : « Alors, ce serait la femme qui porterait les pantalons ? Jamais de la vie ! Qu'elle reste chez elle et fasse la soupe ! »

Un garçon de café interpelle son camarade : « Dis-donc Charles ? est-ce que tu vas voter dimanche pour les femmes ? » — à qui l'autre répond : « Bien sûr que non. Ma femme reste à la maison et ne court pas les réunions politiques ! ».

Voici encore des femmes, dont certaines, vivant dans un foyer tranquille, ne se représentent absolument pas ce qui peut se passer en dehors de leur étroit horizon, et sont incapables de mesurer comment une égalité reconnue entre hommes et femmes pourrait, par exemple, faciliter le développement d'œuvres sociales. Et d'autres engagées dans une activité professionnelle n'ont aucune idée, quand elles déclarent simplement « qu'il faut que la femme reste à la maison », de la portée de ce principe qui déborde le cercle étroit de leurs petites préoccupations personnelles. C'est ainsi



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

SANS TICKETS POUR LE DONATEUR

Offrez nos

Bons-Etrennes !

L'heureux bénéficiaire pourra choisir
des articles avec ou sans cartes

Grand choix d'articles
pour cadeaux

A. GRAS & C^o S.A.

Coutance, 5 - GENÈVE - Tél. 2.64.64

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Le Service Social Volontaire recommande Mme Jole, 10, rue Adrien-Lachenal, comme une excellente couturière.

internés et de se mettre en rapport avec le chef du camp d'internés de leur région, pour que les objets récoltés soient envoyés là où ils sont le plus nécessaires. Afin d'éviter tout gaspillage, il est désirable qu'aucune société féminine n'envoie directement des objets à un camp d'internés, mais qu'elle se mette en rapport avec l'office cantonal de guerre et le chef de l'assistance. La division qui s'occupe des internés apprécie vivement l'aide des sociétés féminines, car le manque de linge et de sous-vêtements est très grand. L'outillage et le matériel pour des travaux en rafia est reçu avec reconnaissance. Il est recommandé aux Sociétés féminines des cantons qui n'ont pas de camps d'internés de venir en aide à celles qui depuis des mois s'efforcent de remplir cette tâche et ne peuvent répondre à tous les besoins. Si une partie des internés retourne dans leur pays, comme cela est prévu, il en restera toujours un grand nombre qui auront besoin de notre aide.

De même en ce qui concerne les actions de secours à venir, nous vous demandons de collaborer avec l'Office fédéral de guerre de votre localité.

qu'une jeune et jolie vendeuse d'un grand bazar n'a certainement pas la moindre idée de ce qu'est la politique, lorsqu'elle s'écrit comme le dit la légende qui figure sous son croquis : « Je suis tout à fait opposée à ce que les femmes s'occupent de politique ! » ou encore la vieille marchande de fleurs, ses lunettes sur le nez, emmitoufflée de son châle, les mains cachées sous son tablier, les pieds dans des sabots, qui s'exclame (sans doute parce qu'elle-même préférerait rester chez elle plutôt que de geler dans la rue !) : « La place de la femme est au foyer. Comment ? les hommes eux-mêmes n'arrivent pas à s'entendre : qu'en serait-il avec des femmes ? je dis non ! » — celle-ci non plus ne se doute pas combien les conditions de son travail pourraient être améliorées si les femmes votaient...

Mais à continuer ces citations, nos lecteurs d'autres cantons pourraient croire que personne à Genève n'est favorable au suffrage féminin ! (on peut se demander à ce propos comment a été conduite l'enquête illustrée de l'illustrée Zeitung de Zurich ? et lui opposer une autre enquête d'un autre journal illustré, menée voici quelques années à Genève également parmi des femmes de tous les milieux, et qui avait donné des résultats bien différents... Et pour prouver qu'il y a tout de même des suffragistes dans cette ville, voici que nous arrivons à un très jeune périodique, *romantique*, qui s'intitule modestement *Simplet*, mais pompeusement : organe officiel de la 11^{me} classe latine de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève. Simplet, dont la rédaction nous paraît promettre beaucoup en matière de suffrage, a eu la bonne idée d'interviewer quelques-uns des professeurs de cette 11^{me} classe, dont les réponses sont significatives. A tout seigneur tout honneur, et voici M. R. Dovaz, directeur de l'Ecole, qui écrit :

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Plus que jamais l'entente entre toutes les organisations de secours est nécessaire afin d'économiser les forces aussi bien que le matériel.

Nous avons transmis, pour étude, à notre Commission de presse le vœu qui avait été émis à notre Assemblée générale de créer un service de presse des femmes suisses.

Afin de pouvoir donner, cette année, un éclat particulier au Noël du soldat, les groupements féminins qui, depuis le commencement de la guerre, courent et tricotent pour nos soldats, seront chargés de nouveaux devoirs. Ceux de nos soldats qui ne peuvent pas donner de cadeau de Noël à leur famille, à cause de la longue durée de leur service, pourront faire savoir ce qu'ils désirent pour leurs enfants ; et en réponse des vêtements d'enfants seront confectionnés par les groupements féminins constitués. Toutes celles d'entre nous qui sont disposées à aider à ce travail peuvent se mettre à la disposition du Comité d'entraide aux soldats de leur localité, car beaucoup de mains seront nécessaires pour mener ce projet à exécution. Cette œuvre dite du *Paquet pour famille du soldat* est indépendante de celle du *Paquet de Noël du soldat*, qui sera distribué à chaque soldat et à chaque officier sans distinction.

L'initiative Reval, lancée contre notre législation en matière d'alcool et dont nous avons parlé dans nos deux dernières assemblées générales, sera soumise à la votation populaire le 9 mars prochain. Nous tenons à vous engager à ne laisser passer aucune occasion d'affirmer quel danger ce serait pour notre peuple d'accepter cette initiative. Des brochures, des listes de conférenciers, et même un film sont à la disposition de celles qui voudraient se mettre au service de cette cause. La Régie des alcools est prête à fournir des renseignements jusqu'au moment où un Comité d'action sera constitué.

La détresse des réfugiés du sud de la France a atteint son plus haut point depuis que de nouvelles colonnes d'êtres humains sont venus se déverser dans les camps déjà surpeuplés, où tout manque en fait de nourriture, d'habillement, de médicaments. Vous avez lu notre appel dans les journaux féminins ; nous devons nous efforcer d'apporter notre part d'adoucissement, si modeste soit-elle, à tant de détresse, de souffrance et de misère, et nous vous recommandons instamment d'utiliser notre compte de chèques N° VIII c. 2288, Steckborn, ou celui de M^{lle} le Dr. R. Girod, N° I. 4861 Genève, pour vos dons même les plus minimes. Un avenir incertain se dresse devant nous ; nous ne savons pas ce dont nous aurons nous-mêmes à nous priver, mais ce qui ne sera jamais perdu c'est le bien que nous aurons fait à d'autres. Ce sera une consolation dans les jours sombres au travers desquels nous devons peut-être passer.

Nous souhaitons, chères collègues, que la force d'agir, la persévérance et la patience nécessaires vous soient données pour mener à bien les nombreuses tâches que cet hiver nous imposera.

Avec nos cordiales salutations.

Pour le Comité de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses.

Clara NEF, présidente.

Alice RECHSTEINER-BRUNNER, secrétaire.

Carnet de la Quinzaine

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30, séance mensuelle publique et gratuite : *Réflexions sur l'esprit suisse*, conférence par M. le professeur David Lasserre (Lausanne). — Discussion.

...Je trouve que c'est simplement lamentable que le corps électoral genevois ait refusé cette loi à une majorité aussi écrasante...

Deux autres professeurs masculins s'écrient, l'un « qu'il ne peut rien dire de plus, qu'il est pour et c'est tout ! » l'autre, qui si est adversaire du suffrage universel, mais que si on l'admet, il faut admettre aussi le vote des femmes ». — Une femme professeur de sciences naturelles déclare tout net que c'est une iniquité de ne pas faire voter les femmes... et un autre professeur encore que « il a voté oui. Beaucoup de femmes ont des professions libérales, d'autres célibataires doivent subvenir aux besoins de leur famille. Toutes payent des impôts et sont traitées comme des hommes devant la loi. Elles ont les mêmes devoirs et pas les mêmes droits, et ce n'est pas juste... »

D'autres, il est vrai, émettent des opinions moins catégoriques, ou tout doucement opposées. Le mot de la fin ne serait-il pas celui de ce collègue, de la même génération que ces demoiselles de la 11^{me} latine, qui conclut de la sorte :

Au fond, on s'en fiche pas mal, mais on dit non parce que ça fait bien !... Sans commentaire !...

Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10